

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



13189738

**DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR**

le **06 -12- 2013**

Pr le Greffier,

Dénomination : **GENAGRI**

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Siège : **RUE DE THEHET 3**

5080 VILLERS-LEZ-HEEST

N° d'entreprise : **0450.811.458**

Objet de l'acte : **renouvellement mandat**

Texte : Extrait du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 23 octobre 2013

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2013 de la société anonyme Genagri dont le siège social est établi à La Bruyère, section de Villers-lez-Heest, rue de Trehet 3, immatriculée au registre des personnes morales de Namur 0450.811.458 et assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro 450.811.458, il résulte que :

L'assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs comme suit ;

- réélection de Gendebien Georges en tant qu'administrateur délégué pour une durée de 6 ans
- réélection de Ullens de Schooten Béatrice en tant qu'administrateur pour une durée de 6 ans

Gendebien Georges

Administrateur délégué

Déposé en même temps :

- procès-verbal de l'assemblée extraordinaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/12/2013 - Annexes du Moniteur belge